établis dans la Bourgogne. Ce fut le signal d'une guerre d'extermination, guerre d'antipathies nationales bien plus encore que d'ambition personnelle, une de ces guerres de peuple à peuple qui ne se terminent que par l'anéantissement des vaincus. Telle fut la guerre d'Aquitaine : elle dura neuf années (760-768) et fut accompagnée des plus épouvantables dévastations : villes, villages, monastères, églises même, tout, jusqu'aux arbres, fut livré aux flammes ; et quand la mort de ses derniers défenseurs et de son duc, assassiné par un traître, la livra au vainqueur, cette vaste province, naguère la plus fertile et la plus riche de toute la Gaule, n'était plus qu'un désert couvert de ruines fumantes.

36. Mort de Pépin. — Champs de Mai. — Les fatigues de cette longue et terrible guerre avaient épuisé les forces de Pépin. Attaqué d'une hydropisie près de Saintes, il se fit transporter au tombeau de Saint-Martin de Tours, et de là à Saint-Denis. Sentant que sa fin était prochaine, il partagea ses états entre ses deux fils, Charles et Carloman, et mourut (768), après avoir gouverné l'empire des Francs pendant vingt-sept ans, dont onze comme maire du palais et seize comme roi.

Les assemblées de la nation, tombées presque en désuétude sous les Mérovingiens, étaient redevenues fréquentes sous le règne de ce prince. Pour faciliter ces réunions, qui semblent avoir été fort négligées au milieu des guerres civiles qui amenèrent l'extinction de la race de Clovis, Pépin en transporta l'époque (755) du mois de mars au mois de mai, pendant lequel les fourrages couvrent partout la terre. De là le nom de *Champs de Mai*, que ces grandes assemblées ont longtemps conservé. Pépin confirma aux prélats le droit de séance dont ils avaient déjà joui en plus d'une occasion sous les Mérovingiens, comme le prouve la composition des conciles ou assemblées de 511 et de 614. Ils y introduisirent l'usage de la langue latine, inconnue aux guerriers francs, et y exercèrent bientôt par leurs lumières une influence qu'il est facile de reconnaître en lisant les actes rédigés dans ces comices de la nation. On y trouve la preuve que ces réunions continuèrent à participer, comme celles que nous venons de rappeler, de la nature d'un concile autant au moins que de celle d'une assemblée politique. Il en fut encore ainsi sous Charlemagne et sous plusieurs de ses successeurs.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHARLEMAGNE.

768-814.

37. Partage de l'empire. — Charles et Carloman avaient été sacrés rois quatorze ans avant la mort de leur père ; ils lui succédèrent donc sans opposition, et ils respectèrent le partage que ce prince avait lui-même pris soin de faire entre eux à ses derniers moments. Charles eut l'Austrasie avec toutes les provinces orientales, et Carloman la Neustrie avec la Bourgogne et les provinces de l'occident et du midi : quant à l'Aquitaine, qui lui avait coûté tant de travaux, Pépin n'ignorait pas qu'elle était mal soumise encore, et, pour les intéresser tous les deux à y maintenir leur domination, il la partagea entre eux. Ses prévisions ne furent pas trompées. A peine Charles et Carloman avaient-ils eu le temps de se faire proclamer l'un à *Noyon* et le second à *Soissons*, qu'il leur fallut marcher contre les Aquitains révoltés. Le vieux duc Hunold, père de Waïfre, à qui il avait abandonné le gouvernement de l'Aquitaine pour se retirer dans un couvent, en était sorti pour venger la dévastation de son pays et l'assassinat de son fils. Sa voix trouva encore des échos sur cette terre désolée, et tout ce qui y restait d'hommes capables de porter les armes se rassembla autour de lui. Les deux frères réunirent leurs guerriers pour marcher contre lui (769) ; mais la discorde se mit entre eux avant même qu'ils eussent vu l'ennemi ; et Carloman se retira avec ses troupes, laissant à son frère le soin de continuer cette guerre avec ses propres forces. C'en était trop encore pour que le malheureux Hunold pût espérer de résister avec le peu de guerriers échappés à tant de massacres ; forcé de fuir, il alla demander un asile à son neveu Loup, duc des Gascons ; mais celui-ci le livra à Charles, et le château fort de *Fronsac*, élevé sur les bords de la Garonne, au cœur de l'Aquitaine, assura désormais la soumission de cette vaste province.

38. Charlemagne seul roi. — Deux ans après (771), Carloman, qui s'était réconcilié avec son frère, grâce à l'intervention de leur mère, Bertrade, mourut, laissant deux fils trop jeunes pour défendre leur héritage contre leur oncle.

Charles se fit donc reconnaître, à la diète de *Carbonac*, chef unique de la monarchie française; et désormais seul maître de cet immense empire, il put concevoir et réaliser les vastes projets qui ont rendu son règne l'un des plus illustres entre tous ceux des monarques de l'Occident.

39. **Guerre contre les Saxons.** — L'année suivante (772) vit commencer la guerre contre les Saxons. Ce peuple occupait toute la partie de la Germanie, ou Allemagne actuelle, traversée par le Wéser et l'Elbe, et qui s'étend depuis les bords de l'Ems jusqu'à l'entrée de la péninsule du Jutland (1). Déjà cette nation avait exercé les armes de Charles Martel et de Pépin le Bref; mais la guerre que lui fit Charlemagne fut, dit son historien, la plus longue, la plus cruelle de celles qu'il entreprit, et celle qui fatigua le plus son peuple. « Elle se prolongea à diverses reprises pendant trente-trois années (772-804), cette indomptable nation reprenant les armes aussitôt que les troupes qui avaient envahi le pays s'étaient éloignées. Nos frontières rencontraient les leurs presque toujours dans des plaines ouvertes, à la réserve d'un petit nombre d'endroits où d'épaisses forêts et des montagnes séparaient nos limites. Ces plaines étaient sans cesse exposées au ravage, aux rapines, aux incendies des Saxons. Aussi les Francs en étaient tellement irrités, que non-seulement ils leur rendaient la pareille, mais qu'ils crurent de leur dignité d'entreprendre contre eux une guerre de conquête. » (Eginhard.)

Charlemagne trouva parmi ces barbares un digne adversaire : ce fut le brave Witikind, dont le souvenir est resté si populaire en Allemagne, que c'est à lui que les plus illustres maisons souveraines de ce pays prétendent faire remonter leur origine. Quelquefois vainqueur, plus souvent vaincu, il ramena ses concitoyens au combat tant qu'il conserva l'espoir de sauver leur indépendance; lorsque enfin il vit son pays entièrement désolé, tous ses compagnons d'armes morts sur les champs de bataille ou inhumainement massacrés par le vainqueur, qui en fit décapiter en une seule fois quatre mille cinq cents qu'il s'était fait livrer, quand il vit ses dieux eux-mêmes convaincus d'impuissance, il consentit à se rendre

(1) Voir dans la *Géographie historique* la description de la *Saxe* au temps de Charlemagne, chap. IX, n° 163, et, sur la carte de l'*Empire de Charlemagne*, la position de tous les lieux devenus célèbres dans cette guerre.

(785) à l'assemblée des Francs réunie par Charles dans son palais d'*Attigny-sur-l'Aisne*, pour y prêter le serment de demeurer en paix et pour y recevoir le baptême. C'était en effet une des conditions imposées par Charlemagne. Ce prince crut ne pouvoir assurer son triomphe qu'en appelant au secours de ses armes la religion, qui civilisa ceux qu'avait épargnés la guerre. Ce fut dans ce but qu'il fonda en Germanie des évêchés dont l'heureuse influence détermina ses successeurs à en augmenter considérablement le nombre.

Cette guerre se renouvela toutefois encore à diverses reprises, les tribus les plus reculées de la Saxe trouvant des auxiliaires naturels dans les populations placées le long des nouvelles frontières de l'empire, qui ne pouvait s'étendre sans rencontrer ainsi de nouveaux ennemis. Elle ne fut complétement terminée (804) qu'après l'enlèvement de presque tous ceux qui habitaient l'une et l'autre rive de l'Elbe. Ils furent transportés avec leurs femmes et leurs enfants dans la Belgique et dans l'Helvétie.

40. **Guerre contre les Lombards.** — D'autres guerres importantes occupèrent les intervalles de cette lutte si longue et si acharnée. Celle contre les Lombards d'Italie est surtout remarquable par ses résultats. Didier, leur roi, avait à se plaindre de Charles, qui, après lui avoir demandé sa fille en mariage, venait de la renvoyer pour prendre une autre femme. Pour se venger de cet outrage, Didier voulut faire sacrer et couronner par le pape Adrien Ier les enfants de Carloman dépouillés par leur oncle (voir n° 38), et qui étaient venus avec leur mère chercher un asile à la cour du prince lombard. Mais le pape s'y refusa et prévint Charles, qui tint à *Genève* le champ de mai de l'an 773, y fit décider la guerre, et entra aussitôt en campagne. A son approche, les Lombards abandonnèrent, sans tenter de les défendre, les *cluses* ou défilés de la chaîne des Alpes, qui donnaient entrée en Italie, et laissèrent les Francs pénétrer sans résistance jusqu'à *Pavie*, leur capitale, où Didier se renferma, tandis que son fils Adalgise allait se jeter dans *Vérone*. Peu expérimentés dans l'art d'assiéger des places aussi fortes, les Francs se bornèrent à en former le blocus; et, en attendant que la famine lui livrât ses ennemis, Charles se rendit à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs par le pape, auquel il confirma la donation faite au Saint-Siége par Pépin. Au printemps suivant (774), il revient sous les murs de la capitale de la Lombardie, qui se rend à

lui ; Vérone suit bientôt cet exemple. Didier envoyé en France y finit ses jours dans un monastère. Il paraît qu'il en fut de même des fils de Carloman, sur le sort desquels l'histoire garde un profond silence. Maître de toute l'Italie septentrionale, Charles se fit couronner roi de Lombardie, et fut reconnu en cette qualité par tous les ducs lombards, à l'exception de celui de *Bénévent*, le plus puissant d'entre eux, qui gouvernait toute l'Italie méridionale. Ce fut seulement treize ans après (787) qu'il consentit à prêter serment de fidélité et à payer tribut.

41. **Autres guerres de Charlemagne.** — Tandis que Charles était au milieu du pays des Saxons, occupé à leur faire la guerre, on vit arriver au champ de mai, tenu à *Paderborn* (777), le gouverneur musulman de Saragosse, révolté contre son souverain, le khalife de Cordoue. Il venait avec plusieurs des seigneurs de sa nation implorer la protection de Charles. Celui-ci saisit avec empressement cette occasion d'étendre sa domination en Espagne. Au champ de mai, convoqué l'année suivante (778) à *Chasseneuil* dans l'Agénois, la guerre d'Espagne fut résolue. Elle eut pour résultat d'ajouter à l'empire, sous le nom de *Marches Espagnoles*, tout le pays compris entre les Pyrénées et le cours de l'Ebre ; mais l'événement le plus célèbre auquel elle donna lieu fut la mort du fameux paladin Roland, neveu de Charlemagne, tué par les Basques dans une embuscade, au milieu des défilés des Pyrénées, au moment où l'armée, dont il commandait l'arrière-garde, rentrait en France par la vallée de *Roncevaux*.

Parmi les autres expéditions de Charlemagne, les seules qui méritent d'être mentionnées sont : d'abord celle qu'il entreprit (787) contre le duc de Bavière, Tassillon, de l'illustre maison des Agilolfinges, le plus puissant des princes qui relevaient de l'empire des Francs. Forcé de se rendre au roi, et traduit devant l'assemblée des Francs, convoquée à *Ingelheim*, près de Mayence (788), il y fut déclaré coupable de haute trahison pour avoir entretenu des relations avec les ennemis de l'empire, et condamné à mort. Charles adoucit toutefois la rigueur de cette sentence en envoyant Tassillon, sa femme et ses enfants, finir leurs jours dans des couvents où s'éteignit ainsi cette illustre famille. — La même année, Charles fit une première expédition contre les Huns eux-mêmes. Ce peuple et les Avares, leurs voisins, avec lesquels on les confond quelquefois, occupaient une grande partie des

contrées qui forment aujourd'hui l'empire d'Autriche. La plus remarquable des expéditions dirigées de ce côté, sous le règne de Charlemagne, fut celle qui eut lieu contre les Avares (796), sous la conduite de Pépin, fils de Charlemagne. Ce prince franchit le Danube et la Theiss, et s'empara du camp retranché nommé *Ring*, que ces barbares, toujours campés sous la tente, regardaient comme leur capitale. Ils y avaient réuni les riches dépouilles de toutes les contrés dévastées par eux. Charlemagne, après en avoir envoyé les prémices au pape, partagea le reste entre ses guerriers, qui, « pauvres jusqu'alors, purent se dire riches après cette guerre. » (Éginhard). — Toutes ces expéditions étendirent l'empire des Francs des rives de l'Ebre à celles de l'Oder et de la Theiss, et des rivages de la mer du Nord aux extrémités de l'Italie.

42. **Charlemagne empereur d'Occident.** — L'an 800, Charlemagne s'était rendu à Rome pour juger un complot tramé contre le pape Léon III, successeur d'Adrien. Le jour de Noël, pendant qu'il assistait à la célébration de la messe, le pape vint lui placer sur la tête la couronne impériale, aux acclamations du clergé et du peuple, qui s'écriaient : « *Vie et victoire à l'auguste Charles, couronné par la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains !* » Ainsi fut rétabli l'empire d'Occident, qui, depuis trois cent vingt-quatre ans, avait été détruit par les barbares. L'étendue de ce nouvel empire égalait au moins celle de l'ancien, et Charlemagne, par sa valeur et ses grandes qualités, était bien digne d'occuper la place des plus célèbres empereurs romains. Cette nouvelle dignité, en égalant Charlemagne aux empereurs d'Orient ou de Constantinople, ajouta encore au respect que lui portaient déjà tous les peuples renfermés dans ce vaste empire. A leurs yeux, en effet, le titre d'empereur conservait toujours le prestige qui le faisait considérer comme bien supérieur à celui de roi.

43. **Charlemagne législateur.** — Charlemagne sut ajouter à la gloire du conquérant et à l'éclat de la couronne impériale la gloire plus solide encore du législateur. On lui doit de nombreuses lois, connues sous le nom de *Capitulaires*, et qui furent rédigées, sous sa direction et sur sa proposition, dans les assemblées de la nation. Il y présidait souvent lui-même, et il appela à y siéger, à côté des nobles et des évêques, les représentants des ahrimans ou des hommes

libres. — Ses lois, rédigées successivement, à mesure que les progrès de l'ordre et de la civilisation en faisaient sentir le besoin, et auxquelles, pour cette raison, on peut reprocher de manquer d'ordre et de précision, ont surtout pour objet des règlements ecclésiastiques, la fixation des impôts et du service militaire, et les peines à infliger aux crimes ou délits, peines qui consistaient presque toujours en amendes ou en compensations pécuniaires (voir n° 59). — La forme de procédure la plus usitée dans cette législation se ressent de la barbarie superstitieuse de cette époque : c'étaient les épreuves judiciaires appelées *jugement de Dieu*. Ces épreuves consistaient à tenir dans ses mains une barre de fer rouge, à marcher sur des socs de charrue également rougis au feu, à se laisser jeter, pieds et mains liés, dans un bassin d'eau froide, enfin à combattre en duel contre son accusateur. L'accusé qui sortait sain et sauf de ces épreuves était déclaré innocent. — Une nouvelle espèce de magistrats fut instituée par Charlemagne pour veiller à l'exécution de toutes ces lois : ce furent les envoyés impériaux ou *missi dominici*, chargés par l'empereur de surveiller l'administration, et de parcourir les provinces tous les trois mois, pour y rendre eux-mêmes la justice en son nom, et pour s'assurer de quelle manière tous les dépositaires du pouvoir s'acquittaient de leurs fonctions.

44. **Charlemagne restaurateur des lettres et des arts.** — Charlemagne, comme tous les guerriers de son temps, était fort peu lettré; mais pendant ses expéditions en Italie il avait conçu l'amour des sciences et de l'instruction. Il ramena de Rome le savant moine anglais Alcuin, dont il prit lui-même les leçons, et qu'il donna pour précepteur à ses enfants. Il attira à sa cour, autant qu'il le put, tous les hommes de mérite, et parmi eux l'historien Éginhard, Franc de nation, qui a écrit la vie de ce grand prince. Il fonda dans son propre palais une école, où l'on instruisait sous ses yeux un grand nombre de jeunes gens, et une académie, dont il faisait lui-même partie. Enfin il écrivit à tous les évêques pour les engager à ouvrir des écoles dans les cathédrales et les monastères. Il visitait lui-même ces écoles, encourageait ceux qui se distinguaient par leur application, et menaçait de sa disgrâce les jeunes gens qui, se fiant sur leur noblesse, négligeaient de s'instruire.

Charlemagne avait aussi rapporté d'Italie le goût des arts; mais pour les remettre en honneur tout lui manquait, et les hommes plus que tout le reste; aussi ne peut-on citer sous ce

rapport que la réforme introduite dans la musique sacrée, par la substitution du chant *grégorien*, adopté à Rome, au chant *ambroisien*, alors usité en France. — Telle était la disette d'artistes en tout genre, que lorsque Charlemagne voulut orner d'édifices somptueux la ville d'*Aix-la-Chapelle*, qu'il avait choisie pour sa résidence, il fut obligé d'y faire transporter d'Italie des marbres et des sculptures dont il savait admirer la beauté, mais que personne n'était alors en état de reproduire ou d'imiter.

45. **Fin du règne de Charlemagne.** — Charlemagne, en fixant, comme nous venons de le dire, le siége de son empire auprès des bords du Rhin, mit en quelque sorte le sceau à la grande œuvre qui fut le résultat le plus remarquable de son règne et le fait dominant de cette époque : « l'invasion des Barbares en Occident fut définitivement arrêtée... L'immense empire élevé par son génie ne devait pas, il est vrai, survivre longtemps à la main puissante qui l'avait fondé, mais de son démembrement même se formèrent des états qui devinrent, du côté de l'Orient, la digue qui mit un terme à cette inondation d'hommes que l'Europe subissait depuis quatre siècles... L'ébranlement qui subsistait encore entre le Rhin et la Vistule fut contraint de prendre la voie des expéditions maritimes; quelque menaçantes qu'elles fussent, elles ne pouvaient avoir des conséquences aussi vastes, ni aussi incessamment répétées... Les peuples et les gouvernements se fixèrent, et l'ordre social moderne commença à se développer. » (M. Guizot.)

Charlemagne put de son vivant même jouir de la gloire qu'il avait acquise par tant de travaux. Il vit les princes les plus éloignés briguer son alliance; une union paraît même avoir été projetée entre lui et l'impératrice d'Orient, Irène, dont la mort mit fin aux négociations entamées à ce sujet par le pape Adrien; enfin l'illustre souverain des Arabes, le khalife Haroun-al-Raschid, désirant se concilier l'amitié du plus puissant prince de l'Occident, lui envoya en présent les clefs du tombeau de Jésus-Christ, et la première horloge sonnant les heures qu'on ait vue en France. — Mais tant de prospérités furent troublées par les chagrins domestiques qui affligèrent ses dernières années et par les craintes qu'il ne put s'empêcher de concevoir sur la durée de son œuvre. *Pépin*, son second fils, qu'il avait fait couronner roi d'Italie, mourut (810), laissant un fils nommé *Bernard*, qui fut désigné

comme son successeur. Un an après (811), l'aîné, nommé Charles, couronné roi de Germanie, suivit son frère dans la tombe. Ce fut vers ce même temps aussi que les invasions barbares, auxquelles Charlemagne avait fermé toutes les routes de terre, s'ouvrirent par mer une autre voie. Les pirates norvégiens et danois, alors désignés sous le nom de *Northmans*, ou hommes du nord, et les corsaires sarrasins, commencèrent à porter la dévastation sur toutes les côtes de l'empire. En vain Charles fit-il élever des tours pour les défendre ; en vain les flottes construites par ses ordres, et qui avaient affranchi les îles Baléares du joug des khalifes (799), combattirent-elles ces pirates avec succès ; il put lui-même contempler, des fenêtres de l'un de ses palais, l'audace avec laquelle ils bravaient sa puissance, et il versa, dit-on, des larmes amères, en songeant aux maux qu'ils causeraient à ses peuples sous le règne de ses faibles successeurs.

CHAPITRE SIXIÈME.

GUERRES CIVILES ET INVASIONS ÉTRANGÈRES.

MORCELLEMENT DE L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE.

46. Louis Ier, dit le Débonnaire (814-840). — Dans une assemblée tenue à *Thionville* (806), Charlemagne avait fait le partage de ses états entre ses trois fils, *Charles*, *Pépin* et *Louis*. La mort des deux aînés rendit nécessaires de nouvelles dispositions, qui furent arrêtées au champ de mai d'*Aix-la-Chapelle*, l'année qui précéda la mort de Charlemagne lui-même (813). Louis, le seul fils qui lui restât, y fut associé à l'empire, et Bernard, fils de Pépin, reconnu roi d'Italie et de Bavière. — Louis, auquel ses contemporains donnèrent le surnom de *Pieux*, qu'il mérita par ses vertus, a reçu de l'histoire le surnom de *Débonnaire*, qui, dit un de nos vieux auteurs, *implique en soi je ne sais quoi du sot*. L'exemple de Louis prouve en effet que les meilleures qualités et les intentions les plus pures ne préservent pas un souverain des fautes les plus fatales à son peuple et à lui-même, s'il est dépourvu d'une volonté ferme et éclairée et de la force de caractère nécessaire pour faire respecter la dignité dont il est revêtu. Louis manquait entièrement de ces dernières qualités ; ce fut

la cause de tous les chagrins qui empoisonnèrent sa vie et des malheurs qui en furent la suite.

Il avait commencé son règne par des réformes entreprises avec plus de zèle que de prudence. Couronné à Reims par le pape Étienne IV (816), il fit dès l'année suivante le partage de ses états entre ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis, associant en même temps à l'empire Lothaire, qui était l'aîné, et auquel il donna une autorité supérieure à celle de ses frères. Cette prééminence réservée à Lothaire fut la première cause des guerres qui amenèrent le démembrement de l'empire carolingien. Bernard, roi d'Italie, leva le premier l'étendard de la révolte. En sa qualité d'héritier du fils aîné de Charlemagne, il prétendait, non sans raison peut-être, qu'à lui seul devait, après la mort de son oncle, revenir la couronne impériale. Mais, abandonné de son armée, il se vit bientôt réduit à venir se jeter aux pieds de Louis, implorant son pardon. Sourd à ses prières, l'empereur le laissa condamner à mort par l'assemblée d'*Aix-la-Chapelle*, et crut lui accorder une grâce en se bornant à lui faire arracher les yeux ; ce supplice fut accompagné de traitements si barbares, que Bernard en mourut quelques jours après (818). — Cette sanglante exécution inspira au faible Louis de violents remords. Il résolut, à l'exemple de Théodose (voir notre *Histoire Ancienne*, n° 139), de se soumettre à une pénitence publique. Mais l'empereur franc n'avait pas les nobles qualités de l'empereur romain. Théodose s'était relevé plus grand de l'acte d'humiliation par lequel il avait dignement expié un grand crime, tandis que la pénitence subie par Louis dans son palais d'*Attigny* devant toute l'assemblée des Francs (822) fut accompagnée de circonstances si humiliantes pour la dignité impériale, qu'elle lui fit perdre toute espèce de considération aux yeux de ses sujets. Ils ne virent dans cette dégradation volontaire du pouvoir souverain qu'un acte de faiblesse dont le clergé sut habilement profiter pour accroître considérablement son influence. Les fils de l'empereur, partageant l'opinion commune, perdirent tout respect pour un père et un souverain qui ne s'était pas respecté lui-même. Leur ambition conçut dès lors les projets de révolte qui éclatèrent quelques années plus tard (830), quand Louis voulut rétracter le partage que depuis treize ans déjà il leur avait fait de ses états, pour assurer aussi un royaume à un quatrième fils, nommé Charles, que lui avait donné Judith, sa seconde épouse. Abandonné de son armée et détrôné une première fois par ses fils (830), le faible empereur ne fut